

**1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE**

Nom du produit: Logic M\*  
Utilisation du produit: Herbicide phénoxy pour mauvaises herbes à feuille large.  
No de code du produit: 30008

Fabricant/Fournisseur: INTERPROVINCIAL COOPERATIVE LTD.  
945, rue Marion  
Winnipeg, Manitoba  
R2J 0K7 [www.ipco.ca](http://www.ipco.ca)

Entrée en vigueur: le 17 juin 2016

Ce produit est réglementé en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

**2: IDENTIFICATION DES DANGERS****Effets de la surexposition:**

Voie d'exposition: Inhalation, contact avec les yeux, contact avec la peau, ingestion.  
Inhalation Peut provoquer des maux de tête, des nausées et un manque de coordination. Peut être nocif si inhalé.  
Contact avec les yeux Peut provoquer une faible irritation des yeux.  
Contact avec la peau Attention: irritant pour la peau. Peut sensibiliser la peau.  
Ingestion Peut être nocif si avalé. L'aspiration comporte un risque d'avaler le produit. Provoquera des vomissements, nausées et diarrhées.

**3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

COMPOSITION	NUMERO CAS	% (W/W)
Acide (4-Chloro-2-methylphenoxy) acétique, ester de 2-éthylhexyle	94-74-6	31,90 – 33,88
Octanoate de Bromoxynil	1689-99-2	30,78 – 32,68
Solvant Naphta (Pétrole), fraction des aromatiques lourds	64742-47-8	27,33 – 29,03
Autres ingrédients		6,84 – 7,56
Naphthalene	91-20-3	
1, 2, 4-Trimethylbenzene	95-63-6	

Les ingrédients qui ne sont pas énumérés sont propriétaires ou non dangereux.

**4: PREMIERS SOINS**

En cas d'empoisonnement, faire appel au médecin ou à un centre anti-poison IMMÉDIATEMENT.

Inhalation: Déplacer la victime vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666  
Interprovincial Cooperative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer le 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur:

MSDS # 016

PCP# 30008

le 17 juin 2016  
Page 1 of 6

Ingestion:	Appeler un centre anti-poison ou un médecin IMMÉDIATEMENT pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner <b>aucun</b> liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Peau:	Rincer la peau avec de l'eau courante et continuer de rincer avec de l'eau courante pendant 5 à 10 minutes. Rincer pendant l'enlèvement des vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, continuer de rincer. Obtenir de l'aide médicale IMMÉDIATEMENT.
Yeux:	Garder l'oeil ouvert et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette, le nom du produit et le numéro d'homologation lorsque vous cherchez à obtenir une aide médicale.
Soins médicaux d'urgence:	Il n'existe aucun antidote spécifique. Traiter et surveiller les symptômes de toute intoxication systémique. Contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie par aspiration. Ne pas provoquer le vomissement. Ce produit peut causer une légère irritation des yeux. La surexposition au MCPA peut entraîner une toux, une sensation de brûlure, des étourdissements et une perte temporaire de coordination. D'autres effets possibles de surexposition sont la fatigue, la faiblesse musculaire et la nausée.

#### 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Risques d'incendie ou d'explosion:	Vapeurs toxiques dans des conditions de température élevée. Prévenir la contamination des sources d'eau en retenant l'eau utilisée pour combattre l'incendie.
Moyens d'extinction:	Dioxyde de carbone, mousse, brume d'eau, poudre sèche
Risques de produits comburants:	Pas disponible
Produits dangereux de combustion:	Émanations de vapeurs nocives lors d'un incendie.
Moyens d'extinction spéciaux:	Refroidir les contenants et les structures exposés au feu avec un jet d'eau. Pulvériser de l'eau sur les vapeurs afin de les disperser; réallumage possible. Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

#### 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

En cas d'un déversement, absorber le produit avec un matériel inerte et éliminer selon les règlements applicables.

#### 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur, d'étincelles, et de remplissage de contenants. Tenir à l'écart des enfants. Prévenir le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas entreposer près des engrais, produits alimentaires, graines, insecticides ou fongicides. Ne pas contaminer les fossés d'irrigation ou les sources d'eau domestique. Si cela se produit, aviser la police ou les autorités locales.

**8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Limites d'exposition:**

Acide (4-Chloro-2-méthylphenoxy) acétique, ester de 2-éthylhexyle

LD<sub>50</sub>-Orale: 700 mg/kg rat  
 LD<sub>50</sub>-Cutanée: > 4 000 mg/kg lapin  
 T.L.V. (ACGIH): Pas disponible  
 LC<sup>50</sup>: > 6,36 mg/L (4 heures) rat

Octanoate de Bromoxynil

LD<sub>50</sub>-Orale: 333 mg/kg rat  
 LD<sub>50</sub>-Cutanée: > 2 000 mg/kg lapin  
 T.L.V. (ACGIH): Pas disponible  
 LC<sup>50</sup>: > 4,36 mg/L (4 heures) rat

Solvant Naphta (Pétrole), fraction des aromatiques lourds

LD<sub>50</sub>-Orale: > 3 000 mg/kg rat  
 LD<sub>50</sub>-Cutanée: > 3 160 mg/kg lapin  
 T.L.V. (ACGIH): Total hydrocarbures: 100 mg/m<sup>3</sup>  
 LC<sup>50</sup>: Pas disponible

**Contrôles**

d'ingénierie: La ventilation locale est requise.  
 Appareil oculaire: Lunettes de sécurité avec écrans latéraux approuvée par la CSA ou lunettes étanches.  
 Appareil respiratoire: Respirateur purificateur d'air approuvé par NIOSH/MSHA et équipé de cartouche(s) contre les vapeurs organiques lorsque près de ou sous les limites admissibles d'exposition (TLV). Appareil de protection respiratoire autonome lorsque au-dessus des limites admissibles d'exposition ou lorsque les concentrations sont inconnues.

Protection de la peau  
(bras et mains):

Des gants de CPV ou de caoutchouc.

Protection de la peau  
(pieds):

Des bottes de caoutchouc.

Protection de la peau  
(corps):

Une combinaison de travail.

Autres protections  
personnelles:

Les recommandations offertes ci-dessus indiquent en général les équipements qui protégeront contre la surexposition au produit. Les conditions d'utilisation, la capacité des mesures d'ingénierie ou de contrôle, et les expositions actuelles prescriront la nécessité d'utiliser des équipements de protection spécifique pour votre lieu de travail.

**9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

État Physique: Liquide  
 Apparence et odeur: Couleur brunâtre, odeur de solvant  
 Poids spécifique:  
 (@ 20 °C) 1,1200  
 Densité de vapeur:  
 (Air = 1) Solvant Naphta (Pétrole), fraction des aromatiques lourds: > 4,6  
 Solubilité dans l'eau: Émulsionne  
 Solubilité dans des liquides: Pas disponible  
 Point de congélation: < 0°C  
 Volatilité en % par  
 volume: Pas disponible  
 Point d'ébullition: Solvant Naphta (Pétrole), fraction des aromatiques lourds: 184 - 205°C  
 Seuil de l'odeur (ppm): Pas disponible  
 Coefficient de  
 répartition eau/huile: Pas disponible

Pression de vapeur: (mm d'Hg)	Solvant Naphta (Pétrole), fraction des aromatiques lourds: 0,40 Kpa @ 20°C
Taux d'évaporation: 1)	Solvant Naphta (Pétrole), fraction des aromatiques lourds: < 0,06 (acétate de n-butyle=
pH: (1% Sol'n)	4,5
Viscosité:	14 cps @ 20°C
Point d'éclair et méthode de détermination:(°C)	65°C (Tag coupelle fermée)
Limite d'inflammabilité (% en Air):	Inférieure: 1,8 Solvant Naphta (Pétrole), fraction des aromatiques lourds Supérieure: 11,4 Solvant Naphta (Pétrole), fraction des aromatiques lourds
Température d'auto-ignition:(°C)	Solvant Naphta (Pétrole), fraction des aromatiques lourds: 433°C

## 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Température de décomposition: (°C)	Pas disponible
Stabilité:	Stable dans les conditions normales.
Produits à éviter:	Acides, bases et agents oxydants
Produits de décomposition dangereux:	Chlorure d'hydrogène, dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et tout autre composé de chlore.
Polymérisation ou condensation dangereuse:	Ne se produit pas.
Conditions à éviter:	Températures élevées, étincelles, flammes et autres sources d'allumage.

## 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Absorption cutanée:	Cutanée aiguë LD50 (rat) 3 172 mg/kg.
Ingestion:	Orale aiguë LD50 (rat) 726 mg/kg
Inhalation:	CL50: 7,66 mg/L (4 heures, nez seulement) rat
T.W.A. (ACGIH):	Total des hydrocarbures : 100 mg/m <sup>3</sup>
Effets de l'exposition chronique:	Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer l'apparition de symptômes aux reins ou au système nerveux central.
Mutagénicité:	Il y a eu quelques résultats positifs et quelques résultats négatifs, mais la plupart des données démontrent que bromoxynil et MCPA ne sont pas mutagènes.
Cancérogénicité:	Bromoxynil phenol est classifié dans le Groupe C par EPA E.U; il existe peu de preuve de la cancérogénicité sur les animaux. Le Centre International de recherche sur le cancer (CIRC) place l'exposition au bromoxynil phenol dans la classe des carcinogènes 2B; il existe peu de preuve de la cancérogénicité sur les humains. Des études alimentaires plus récentes sur la durée de vie des rats et des souris n'ont démontré aucun potentiel carcinogène. Selon le Programme National de Toxicologie des É.U., naphtalène, un ingrédient mineur du produit, est reconnu être associé avec une augmentation des tumeurs du nez/poumons chez les animaux de laboratoire exposés à cet ingrédient par inhalation.
Térogénicité:	D'après des études de térogénicité chez des animaux de laboratoire, le bromoxynil phénol est considéré comme étant une substance toxique pour la croissance. Les femmes en âges de procréer devrait éviter de s'exposer excessivement. Des études avec MPCA sur des animaux de laboratoire ont démontré une diminution du poids foetal et un retard de croissance de la progéniture, à des doses toxiques pour les mères de ces animaux.

Effets sur la reproduction:

Des études avec bromoxynil phénol sur des animaux de laboratoire n'ont pas indiqué de pattern de toxicité sur le système reproducteur mais des études avec bromoxynil octanoate ont indiqué une légère toxicité sur le système reproducteur mâle, à des doses élevées. Pour le MCPA, des études sur les animaux ont démontré des effets sur les testicules et une fertilité des mâles à la baisse.

## 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Données sur la formulation émulsifiable concentrée de MCPA 2EHE

96-heures CL50 (mg/L): > 5,8 (Truite arc-en-ciel)  
96-heures CL50 (mg/L): > 6,6 (Crapet arlequin)  
48-heures EC50 (mg/L): > 0,3 (Daphnées)  
DL50 Orale (mg/kg): > 5 620 (Caille)  
CL50 Diète (ppm): >5 620 (Canard colvert)

### Données sur Bromoxynil Octanoate:

96-heures CL50 (mg/L): 0,1 (Truite arc-en-ciel)  
96-heures CL50 (mg/L): 0,053 (Crapet arlequin)  
48-heures EC50 (mg/L): 0,096 (Daphnées)  
DL50 Orale (mg/kg): 1 150 (Caille)  
CL50 Diète (ppm): 1 880 (Canard colvert)

**Information sur le devenir chimique:** Bromoxynil octanoate ester se dissocie rapidement en bromoxynil phénol dans l'environnement. Dans le sol, l'octanoate est dégradé par l'activité microbienne avec une demi-vie typique d'environ 2 jours alors que la demi-vie du phénol est de 14 jours. MCPA 2HE se dissocie rapidement en acide MCPA de base. Dans le sol, MCPA est dégradé par l'activité microbienne avec une demi-vie typique d'environ 10 à 14 jours.

## 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer les résidus dans un incinérateur approuvé ou dans une installation de traitement ou d'élimination des résidus selon les règlements applicables. Ne pas éliminer les résidus dans un égout local ou dans les déchets domestiques.

## 14: INFORMATION SUR LE TRANSPORT

UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Bromoxynil), Classe 9, PG III

Section 1.45.1 des Régulations TMD prévoit une exemption de la documentation et de les marques de sécurité uniquement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transportés par un véhicule routier ou ferroviaire.

## 15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Numéro d'enregistrement  
Loi sur les produits  
antiparasitaires: 30008  
Pour de plus amples  
renseignements,  
composer le: 204-233-3461  
Etat de la fs:  
remplace la fs  
datée du: le 20 septembre 2013

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666  
Interprovincial Cooperative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer le 204-233-3461  
Date d'entrée en vigueur:  
MSDS # 016 PCP# 30008

**16: RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Classification Simdut:

B3, D2B

Avis:

Les renseignements ci-inclus sont fournis de bonne foi au service du client. Quoique ces renseignements aient été obtenus de sources reconnues fiables, la Coopérative Interprovinciale Limitée ne peut pas garantir sa fiabilité et n'assume aucune responsabilité pour les conditions qui peuvent découler de son utilisation.